



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE

## Trente-quatrième session

Rome (Italie), 14-17 mai 2024

### Priorités dans la région Europe et Asie centrale au regard du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO

#### Résumé

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 définit le contexte dans lequel l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et ses membres œuvrent ensemble à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Ils orientent leurs efforts en priorité vers la transformation des systèmes agroalimentaires, qui matérialise les interactions dynamiques entre les secteurs, les parties prenantes et les pays en ce qui concerne l'utilisation durable des ressources naturelles, l'agriculture, l'alimentation, la nutrition et la résilience.

Le présent document fait état du programme et des activités prévues en Europe et en Asie centrale pour la période biennale 2024-2025, soit l'approche régionale adoptée à l'appui de la mise en œuvre du Cadre stratégique 2022-2031, du Plan à moyen terme (révisé) 2022-2025 et du Programme de travail et budget 2024-2025 de la FAO.

Il décrit les activités prioritaires de la FAO dans la région pour la période 2024-2025 et au-delà, lesquelles ont été définies à partir d'un examen interne, des consultations informelles organisées dans la région en 2023, des tendances qui se dessinent et des stratégies et des initiatives de l'Organisation.

Il présente en outre l'approche régionale adoptée afin de mettre en œuvre les initiatives de la FAO, telles que l'initiative Main dans la main, la Stratégie de l'Organisation en matière de science et d'innovation et la Stratégie relative au changement climatique.

Le présent document indique également qu'il est prévu d'améliorer l'efficacité et l'efficacé dans la région grâce à de nouvelles modalités de travail. Il s'agit notamment de renforcer la gestion axée sur les résultats, de conclure des partenariats et de prendre part à d'autres initiatives, telles que le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement.

### **Suite que la Conférence régionale est invitée à donner**

La Conférence régionale est invitée:

- a. à reconnaître le rôle essentiel du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO pour ce qui est d'orienter les travaux de l'Organisation et de contribuer à la réalisation des ODD dans la région;
- b. à prendre note des bouleversements multiples (notamment la pandémie de covid-19 et la guerre en Ukraine) qui menacent la stabilité socioéconomique de la région, tout en soulignant qu'il est urgent de rendre les systèmes agroalimentaires résilients et durables, et à réaffirmer le rôle primordial que joue la FAO dans la préservation de la sécurité alimentaire de la région;
- c. à approuver les quatre priorités régionales révisées qui orienteront l'action de la FAO en 2024-2025 et au-delà, notamment les domaines d'action privilégiés dans la région ainsi que leur contribution aux domaines prioritaires du Programme (DPP) et aux cibles des ODD;
- d. à prendre acte de l'importance des initiatives institutionnelles de la FAO, telles que l'initiative Main dans la main, de la Stratégie de l'Organisation en matière de science et d'innovation et de la Stratégie relative au changement climatique, ainsi que des approches et des spécificités régionales.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:*

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Europe

ERC-ECA-Secretariat@fao.org

## I. Introduction

1. La 43<sup>e</sup> session de la Conférence de la FAO a entériné le Plan à moyen terme (révisé) 2022-2025 et le Programme de travail et budget 2024-2025 et a approuvé le thème biennal pour 2024-2025: «La gestion des ressources en eau à l'appui des quatre améliorations – production, nutrition, environnement et conditions de vie – pour concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030<sup>1</sup>».

2. Les activités menées par la FAO reposent sur le Cadre stratégique de l'Organisation, qui a pour ambition de soutenir la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) au moyen d'une transformation conduisant à des systèmes agroalimentaires *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables, qui contribuent à *améliorer la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie*, en ne laissant personne de côté. Les 20 domaines prioritaires du Programme (DPP) qui y figurent illustrent les avantages comparatifs de la FAO sur les plans thématique et technique. Les priorités régionales sont établies de manière à s'inscrire dans la ligne des DPP et des objectifs de développement durable (ODD) pertinents.

3. Au-delà de l'exercice biennal 2024-2025 et conformément au cycle de programmation et de budgétisation établi dans les Textes fondamentaux de la FAO<sup>2</sup>, les contributions relatives aux priorités émanant des sessions de 2024 des conférences régionales orienteront les programmes de l'Organisation lors de l'exercice biennal 2026-2027 et étayeront l'examen de son Cadre stratégique, qui sera présenté à la Conférence de la FAO en 2025.

## II. Contexte

### A. Scénarios à moyen et long terme pour les systèmes agroalimentaires

4. Les activités de prospective stratégique de la FAO permettent d'examiner les différents modèles possibles s'agissant de l'avenir des systèmes agroalimentaires, socioéconomiques et environnementaux, ainsi que les dynamiques de leurs principaux moteurs. L'objectif est de définir des options stratégiques susceptibles d'amorcer des changements qui conduisent vers des systèmes agroalimentaires durables et résilients à tous les niveaux. Conformément aux orientations du Comité de l'agriculture et d'autres organes directeurs, la FAO renforce ses capacités de prospective stratégique, en collaboration avec des organismes du système des Nations Unies, des universités, la société civile, et d'autres réseaux de prospective. À cet égard, des exercices de prospective à l'échelle régionale sont réalisés dans les cinq régions de l'Organisation, exercices auxquels participent les sous-régions et certains pays pilotes. Ces exercices visent à accélérer la réflexion stratégique, à renforcer les capacités à l'appui d'une transformation en profondeur des systèmes agroalimentaires et à communiquer aux membres les solutions stratégiques disponibles afin d'instaurer des systèmes agroalimentaires durables et résilients.

5. Le récent rapport phare de l'Organisation consacré à l'avenir de l'alimentation et de l'agriculture et plus particulièrement aux moteurs et aux déclencheurs de transformation (*The future of food and agriculture – Drivers and triggers for transformation*) décrit les fondements conceptuels et méthodologiques des exercices de prospective à l'échelle régionale. Il attire l'attention sur le fait que les tendances actuelles sont susceptibles de menacer la durabilité et la résilience des systèmes agroalimentaires, de compromettre la concrétisation des *quatre améliorations* et, par suite, d'aggraver les crises alimentaires. Des facteurs tels que la croissance démographique, l'urbanisation, l'instabilité macroéconomique, la pauvreté, les inégalités, les tensions géopolitiques, la concurrence à l'égard des ressources et le changement climatique ont déjà des incidences préjudiciables sur les systèmes agroalimentaires, socioéconomiques et environnementaux alors que les prix des produits alimentaires

---

<sup>1</sup> Pour de plus amples informations, veuillez consulter le *Rapport de la Conférence de la FAO* à l'adresse <https://www.fao.org/3/nm800fr/nm800fr.pdf>.

<sup>2</sup> Pour de plus amples informations, veuillez consulter les Textes fondamentaux de la FAO, Volume II, F, «Mise en œuvre des actions du Plan d'action immédiate concernant la Réforme de la programmation, de la budgétisation et du suivi axé sur les résultats», disponible à l'adresse <https://www.fao.org/3/K8024F/K8024F.pdf>.

augmentent. La transition vers la durabilité peut nécessiter un nouveau mode de pensée qui permette de définir des objectifs prioritaires à long terme et de parvenir à des équilibres en investissant massivement dans les domaines à fort potentiel de transformation, par exemple les quatre «déclencheurs de transformation» qui sont proposés dans le rapport phare: les institutions et la gouvernance, la sensibilisation des consommateurs, la répartition des revenus et des richesses, et les technologies et approches novatrices.

6. Le Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale a commencé à mener un exercice de prospective régionale en vue de recenser les principaux facteurs régionaux et sous-régionaux ayant une incidence sur les systèmes agroalimentaires et d'étudier des futurs possibles. D'après les premières constatations, la **transformation structurelle** est un facteur central qui dicte les **tendances en matière de production, de consommation et de nutrition** dans toute la région, dans les sous-régions et dans chaque pays. La transformation structurelle est elle-même lourdement conditionnée par le contexte, notamment les **interdépendances entre pays**, qui sont d'autant plus notables pour les pays enclavés à l'est. L'influence de ces interdépendances pèse considérablement sur différentes dimensions, depuis les alliances politiques et les structures des échanges commerciaux jusqu'aux investissements étrangers directs, au transfert de technologie, aux débouchés commerciaux et aux migrations. Elles touchent aussi la croissance économique, **les investissements publics et l'innovation** dans les systèmes agroalimentaires, ce qui se traduit par des divergences de trajectoires en matière de croissance de la productivité agricole et de transformations des systèmes agroalimentaires, notamment entre les pays à revenu élevé et les économies en transition.

7. La dépendance à l'égard des importations de produits alimentaires est une autre manifestation tangible de ces interdépendances, puisqu'elle souligne le rôle crucial que jouent les **prix alimentaires** dans l'orientation prise par les systèmes agroalimentaires. Cela étant, l'**instabilité géopolitique** est source de **risques et d'incertitudes** qui sont des freins à des investissements optimaux dans l'agriculture et qui entravent donc la croissance de la productivité dans les systèmes agroalimentaires. Le **changement climatique** et les phénomènes météorologiques violents qui l'accompagnent constituent d'autres menaces, qui pourraient accélérer la **dégradation des ressources naturelles** et aggraver les risques et les incertitudes. Dans ce contexte difficile, les **dynamiques de population** qui se superposent aux changements structurels dans la région entraînent une **généralisation des inégalités**. Dans le cadre de l'exercice de prospective de la région Europe et Asie centrale, d'autres analyses sont réalisées en vue de saisir les interactions entre ces facteurs importants et d'envisager différents scénarios possibles pour les systèmes agroalimentaires, socioéconomiques et environnementaux. Au fur et à mesure de ces transformations structurelles, il devient crucial de comprendre et d'appréhender ces interdépendances complexes pour prendre des mesures au service d'un développement durable et équitable de la région.

## B. Enjeux et perspectives

8. La transformation rapide des systèmes agroalimentaires joue un rôle essentiel dans la concrétisation **du Programme 2030 et de nombreux ODD**.

9. Les incidences **du changement climatique, de l'appauvrissement de la biodiversité et de la pollution de l'environnement** affectent la production et la productivité des systèmes agroalimentaires et continueront de le faire à l'avenir, avec des répercussions sur la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens d'existence.

10. Ces dernières années, les crises (en particulier la pandémie de covid-19 et la guerre en Ukraine) se sont multipliées, menaçant la stabilité socioéconomique de la région et soulignant l'urgence de rendre les systèmes agroalimentaires résilients et durables.

11. Les enjeux et les perspectives de la région à l'heure actuelle et à l'avenir sont décrits ci-après au moyen des *quatre améliorations*.

*Amélioration en matière de production: enjeux et perspectives*

12. Les crises multiples que traverse la région ont nui aux **activités agricoles** en raison de la volatilité des prix des intrants et des extrants et **des perturbations qui ont touché à la fois les marchés intérieurs et les marchés d'exportation.**

13. Les facteurs qui limitent les possibilités de valeur ajoutée **sont des problèmes structurels** (par exemple l'inefficacité des structures agricoles), **la faiblesse du secteur de transformation des aliments, et l'accès limité aux technologies (numériques ou non), aux connaissances, aux solutions innovantes et aux investissements**, auxquels vient s'ajouter l'absence d'un cadre politique favorable et de mesures inclusives.

14. La gestion des **risques touchant les chaînes alimentaires**, notamment les organismes nuisibles aux végétaux et aux animaux et les organismes résistants aux antimicrobiens, est inadéquate en raison de la méconnaissance des mesures de lutte préventive et des lacunes dans les cadres juridiques et stratégiques.

*Amélioration en matière de nutrition: enjeux et perspectives*

15. En ce qui concerne la **sécurité alimentaire** et la nutrition, on observe une stagnation de la réduction du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire, la présence du fardeau multiple de la malnutrition et une augmentation rapide de l'obésité, notamment chez les jeunes. Les facteurs qui contribuent à ces phénomènes vont de pair, entre autres, avec les difficultés que connaissent les groupes vulnérables s'agissant d'**accéder à des aliments nutritifs et variés** et avec **l'insuffisance des données, des analyses et des capacités** qui permettraient d'enrichir la base de données factuelles à l'appui de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques.

16. La guerre en Ukraine provoque de sévères **perturbations** dans les échanges commerciaux, ce qui a **des répercussions sur les marchés et les chaînes de valeur** des produits alimentaires essentiels. Cette situation fait ressortir les risques d'une forte **dépendance à l'égard des exportations et des importations** alimentaires et met en évidence la nécessité de disposer de **données fiables** permettant de prendre des décisions en toute connaissance de cause.

17. Il est difficile de réduire et de prévenir **les pertes et le gaspillage alimentaires** en raison de l'insuffisance des infrastructures, du faible volume de données et d'éléments factuels, de l'accès restreint à l'innovation et aux technologies, et de l'évolution limitée du comportement des consommateurs.

*Amélioration en matière d'environnement: enjeux et perspectives*

18. En matière de réduction du **changement climatique**, les pays ont des obstacles à surmonter: accès limité aux financements et aux technologies pour l'action climatique, faibles capacités en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, de réduction des risques de catastrophe, de réaction et de résilience face au climat, et absence **de cadre politique favorable et de données scientifiques.**

19. **La biodiversité et la diversité des écosystèmes** de la région sont menacées par l'évolution de l'utilisation des terres, l'intensification dans les secteurs de l'agriculture, la dégradation des terres agricoles, des pâturages et des forêts, la propagation des espèces exotiques envahissantes et l'appauvrissement génétique.

20. Plus de la moitié des terres d'Asie centrale sont touchées par la salinisation du fait de l'application de pratiques agricoles non durables, notamment le surpâturage, l'utilisation excessive de produits chimiques et une irrigation inefficace. En Europe occidentale et en Europe septentrionale, l'urbanisation et le développement des infrastructures contribuent à la dégradation des terres, tandis que dans la région méditerranéenne, les sols subissent eux aussi des dégradations, principalement sous l'effet de l'érosion.

*Amélioration en matière de conditions de vie: enjeux et perspectives*

21. Près d'un tiers de la population de la région réside en **zone rurale**, et dans la plupart des pays, ces habitants font partie des segments les plus pauvres. Dans les groupes les plus pauvres et les plus

vulnérables des populations rurales, les femmes et les filles sont représentées de façon disproportionnée.

22. Les tendances démographiques en **zone rurale** sont marquées par l'absence de débouchés dans le secteur agricole pour les jeunes, par l'émigration intensive vers les zones urbaines et vers l'étranger, et par le vieillissement de la population rurale (exception faite de l'Asie centrale).

23. Les **obstacles en matière d'investissement** pour les petits agriculteurs et les acteurs du secteur de la transformation de produits agricoles freinent le développement de chaînes de valeur inclusives et bien reliées entre elles sur le plan interne.

### III. Domaines de travail prioritaires pour 2024-2025 et au-delà

#### A. Priorités régionales

24. Les priorités régionales constituent l'approche programmatique régionale appliquée au titre du Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO à l'appui du Programme 2030, au moyen d'une transition vers des systèmes agroalimentaires *plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables*, qui permettent d'apporter des *améliorations en matière de production, de nutrition, d'environnement et de conditions de vie*, sans laisser personne de côté.

25. Le Cadre stratégique de la FAO 2022-2031, l'examen des difficultés émergeant sous l'effet des crises multiples que traverse la région, les enseignements tirés de la mise en œuvre du programme de travail en 2022-2023 et la consultation informelle des membres en 2023 ont apporté des éléments qui ont conduit à la révision des priorités régionales.

26. L'action de la FAO en Europe et en Asie centrale pour l'exercice biennal 2024-2025 et au-delà se décline en quatre priorités primordiales distinctes, dont l'une est une priorité transversale qui couvre tous les domaines de travail de l'Organisation:

- a. assurer la sécurité alimentaire et lutter contre toutes les formes de malnutrition (priorité transversale);
- b. articuler des politiques bien conçues, promouvoir l'innovation numérique et faciliter la transformation rurale durable en faisant une large place aux petits agriculteurs et aux jeunes;
- c. promouvoir la transformation des systèmes alimentaires, notamment des chaînes de valeur intégrant l'enjeu nutritionnel et une alimentation saine, grâce à l'harmonisation des règles relatives à la sécurité sanitaire des aliments et des politiques commerciales, sanitaires et phytosanitaires, et dans l'optique de faciliter l'approche «Une seule santé»;
- d. promouvoir la gouvernance durable des ressources naturelles, protéger la biodiversité et renforcer la résilience face au changement climatique et aux catastrophes dans l'agriculture, les forêts, les pêches et les secteurs fondés sur d'autres utilisations des terres.

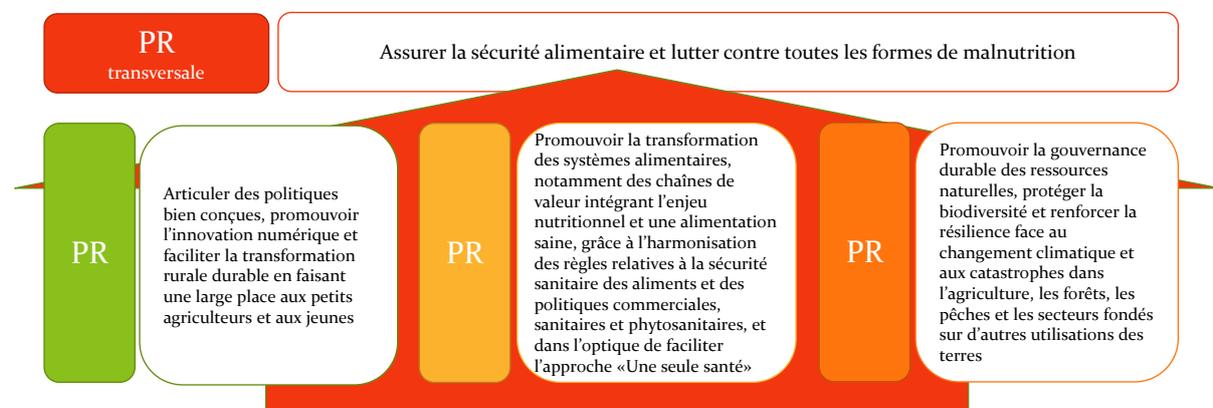


Figure 1. Priorités régionales en Europe et en Asie centrale

### **Priorité régionale: Assurer la sécurité alimentaire et lutter contre toutes les formes de malnutrition (transversale)**

27. La priorité transversale portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition sous-tend le programme de travail et la participation aux partenariats en faveur de l'élimination de toutes les formes de malnutrition et d'un accès équitable à des denrées nutritives et sans danger pour la santé et à une alimentation saine pour tous.

28. L'idée maîtresse est d'améliorer l'initiation à l'alimentation et l'environnement alimentaire des consommateurs en aidant les pays à élaborer des recommandations nutritionnelles fondées sur les systèmes alimentaires et en renforçant les programmes d'alimentation et de nutrition scolaires.

29. En outre, il importe de veiller à la prise en compte systématique de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les différents secteurs et les organes décisionnels de haut niveau afin d'accroître les investissements finançant l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes intégrant l'enjeu nutritionnel, qui visent à permettre aux consommateurs de faire des choix éclairés en matière d'alimentation en les incitant à privilégier des modes d'alimentation sains et en encourageant les acteurs des chaînes alimentaires à produire et à commercialiser des denrées nutritives et sans danger pour la santé.

30. Dans cette optique, la FAO cherche à faire mieux connaître le rôle du secteur agricole dans l'amélioration des résultats nutritionnels, notamment par la fourniture de conseils fondés sur des éléments factuels en matière d'élaboration de politiques alimentaires et nutritionnelles.

31. Par ailleurs, l'Organisation intensifiera la collaboration et la coordination entre les secteurs et généralisera l'appui apporté au suivi des prix alimentaires, à la collecte de données ventilées et à l'analyse, aux stratégies et au suivi en matière de sécurité alimentaire. Tous ces éléments sont déterminants pour apporter des solutions aux enjeux liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition, compte tenu des *Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition* du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), de l'Agenda alimentaire urbain et du principe consistant à ne laisser personne de côté.

32. Cette priorité régionale concerne en premier lieu l'*amélioration de la nutrition* mais contribue aussi à l'*amélioration de la production, de l'environnement et des conditions de vie*.

Domaines prioritaires du Programme	Cibles des ODD	Domaines d'action privilégiés dans la région
AN 1: Une alimentation saine pour tous	2.1 2.2	Faciliter l'accès à une alimentation saine grâce à l'amélioration des données factuelles et à l'intensification de la collaboration multisectorielle. Enrichir les connaissances et accroître les capacités afin de suivre les progrès et de détecter les goulets d'étranglement en vue de la réalisation des cibles de l'ODD 2.
AV 4: Systèmes agroalimentaires résilients	1.3 1.5 2.4	Renforcer les capacités en matière de mise en œuvre et de suivi des ODD.

### **Priorité régionale: Articuler des politiques bien conçues, promouvoir l'innovation numérique et faciliter la transformation rurale durable en faisant une large place aux petits agriculteurs et aux jeunes**

33. Cette priorité régionale a pour objectif de rendre les petits agriculteurs plus résilients face au changement climatique, aux chocs et aux crises en les incitant à renforcer leur capacité d'adaptation, en encourageant l'adoption de pratiques et de techniques de production durables, en luttant contre l'abandon des terres et en améliorant les structures agricoles, en facilitant l'accès aux dispositifs d'assurance et à la protection sociale et en renforçant les capacités des gouvernements à élaborer et à mettre en œuvre des politiques inclusives en faveur des investissements dans l'agriculture.

34. L'appui porte en premier lieu sur les moyens d'existence ruraux, la création de revenus et l'accès aux investissements, l'autonomisation économique des femmes<sup>3</sup> et la création de débouchés professionnels pour les jeunes en milieu rural<sup>4</sup> afin de les inciter à travailler dans les chaînes de valeur agricoles. À cet égard, il importe de faciliter l'accès à des innovations transposables à grande échelle, à des solutions numériques, à des technologies novatrices, aux ressources naturelles, aux marchés et à des services de vulgarisation et de conseil agricoles.

35. Cette priorité régionale concerne en premier lieu *l'amélioration de la production, de l'environnement et des conditions de vie.*

Domaines prioritaires du Programme	Cibles des ODD	Domaines d'action privilégiés dans la région
AP 4: Accès équitable aux ressources pour les petits producteurs	1.4 2.3 14.b	Encourager l'adoption de <b>pratiques de production agricole durables</b> chez les petits exploitants, notamment les jeunes. Promouvoir le renforcement des capacités à l'appui du <b>remembrement des terres</b> à buts multiples et de la <b>constitution de réserves foncières</b> et lutter contre l'abandon des terres.
AP 5: Agriculture numérique	1.4	Faciliter l' <b>accès</b> et renforcer les capacités en matière d' <b>outils et de services numériques</b> dans l'alimentation et l'agriculture, notamment au moyen de l'initiative 1 000 villages numériques.
AE 1: Systèmes agroalimentaires contribuant à atténuer le changement climatique et adaptés à ses effets	13.1 13.2	Renforcer la <b>résilience et les moyens d'existence</b> des petits exploitants et des communautés vulnérables face aux événements perturbateurs, en réduisant efficacement les risques de catastrophe, en prévoyant des interventions d'urgence, en mettant en place une protection sociale et en apportant un appui à l'adaptation au changement climatique.
AV 1: Égalité des genres et autonomisation des femmes rurales	2.3 5.a	<b>Donner des moyens économiques aux femmes rurales et leur faciliter l'accès</b> aux ressources productives, aux marchés, à des emplois ruraux décents et à l'entrepreneuriat. Faciliter l'accès à l'analyse des politiques et à la recherche tenant compte des questions de genre dans les systèmes agroalimentaires.
AV 2: Transformation rurale inclusive	8.3	Autonomiser les petits exploitants et des agriculteurs familiaux, notamment des jeunes, par la facilitation d' <b>approches territoriales, en particulier la diversification de l'économie rurale, le renforcement de filières courtes, la coopération et l'action collective.</b> Encourager la mobilisation des jeunes dans l'économie rurale et les systèmes agroalimentaires et <b>renforcer leur participation aux processus d'élaboration des politiques.</b>

**Priorité régionale: Promouvoir la transformation des systèmes alimentaires, notamment des chaînes de valeur intégrant l'enjeu nutritionnel et une alimentation saine, grâce à l'harmonisation des règles relatives à la sécurité sanitaire des aliments et des politiques commerciales, sanitaires et phytosanitaires, et dans l'optique de faciliter l'approche «Une seule santé»**

36. Cette priorité régionale vise à rendre les systèmes agroalimentaires durables et résilients, à promouvoir une prise en compte des systèmes alimentaires dans leur globalité afin de fournir à tous une alimentation saine, et à protéger la planète. L'accent est mis sur la collaboration entre les parties

<sup>3</sup> La *Politique de la FAO sur l'égalité des genres 2020-2030* (titre actuel «Politique sur l'égalité des sexes», document en cours de révision) est consultable à l'adresse <https://www.fao.org/3/cb1583fr/cb1583fr.pdf>.

<sup>4</sup> Le *Plan d'action en faveur des jeunes ruraux* de la FAO est consultable à l'adresse <https://www.fao.org/3/cc0583fr/cc0583fr.pdf>.

prenantes et entre les secteurs et sur la cohérence stratégique, à l'appui des engagements pris au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires.

37. L'assistance apportée dans ce cadre vise à promouvoir l'approche «Une seule santé», de sorte à prévenir et à maîtriser les risques liés à **la sécurité sanitaire des aliments et à la santé végétale et animale**. En outre, un appui sera apporté à l'amélioration de l'accès aux échanges commerciaux et aux marchés, au renforcement du cadre des politiques commerciales agroalimentaires et à la création de débouchés à l'appui de la diversification du commerce et des marchés et de la valeur ajoutée, notamment par la fourniture d'une aide au renforcement des capacités en vue de réduire les pertes alimentaires.

38. Il est primordial d'améliorer le suivi de la sécurité alimentaire et des prix des marchés des denrées alimentaires et des intrants agricoles et de renforcer l'utilisation de données, d'informations et d'analyses qualitatives et quantitatives relatives aux systèmes agroalimentaires.

39. Cette priorité régionale concerne avant tout l'*amélioration de la production et de la nutrition*.

Domaines prioritaires du Programme	Cibles des ODD	Domaines prioritaires régionaux
AP 1: L'innovation au service d'une production agricole durable	2.3	Améliorer l'accès aux marchés en participant à l'instauration de chaînes de valeur inclusives et durables.
AP 3: Approche «Une seule santé»	3.d	Promouvoir l'approche « <b>Une seule santé</b> » en vue de prévenir et de maîtriser les zoonoses et la résistance aux agents antimicrobiens.
AN 1: Une alimentation saine pour tous	2.1 2.2	Accroître les capacités des pouvoirs publics et des parties prenantes des systèmes alimentaires pour qu'ils collaborent à la mise en œuvre des engagements pris au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, en répertoriant les terrains favorables à la gouvernance des systèmes alimentaires et aux décisions en matière d'investissements pour la transformation durable des systèmes agroalimentaires.
AN 3: Des aliments salubres pour tous	2.1	Prévenir et maîtriser les risques liés à <b>la sécurité sanitaire des aliments et à la santé végétale et animale</b> dans les chaînes alimentaires.
AN 4: Réduction des pertes et du gaspillage alimentaires	12.3	Sensibiliser aux causes directes et indirectes des pertes et du gaspillage alimentaires et promouvoir des solutions durables pour y remédier.
AN 5: Transparence des marchés et des échanges commerciaux	2.b 2.c 17.11	Accroître la transparence des marchés par l'utilisation de données, d'informations et d'analyses qualitatives et quantitatives.
AV 4: Systèmes agroalimentaires résilients	2.4	Renforcer les capacités des parlementaires en vue de rendre les systèmes agroalimentaires durables et inclusifs sur le plan social.

**Priorité régionale: Promouvoir la gouvernance durable des ressources naturelles, protéger la biodiversité et renforcer la résilience face au changement climatique et aux catastrophes dans l'agriculture, les forêts, les pêches et les secteurs fondés sur d'autres utilisations des terres**

40. Cette priorité régionale concerne en premier lieu l'application du *Plan d'action 2022-2025 de la FAO pour la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique*<sup>5</sup> à l'échelle régionale, en concentrant les efforts sur la gouvernance durable des ressources naturelles,

<sup>5</sup> Le *Plan d'action 2022-2025 de la FAO pour la mise en œuvre de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique* est en ligne à l'adresse <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/cc7014fr>.

l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, la réduction des risques de catastrophe et le financement de l'action climatique.

41. Dans ce cadre, il est primordial de promouvoir la préservation et la régénération de la biodiversité<sup>6</sup>, les technologies vertes, les approches novatrices et intégrées et une gestion des ressources naturelles et des terres qui soit durable et adaptable au changement climatique. La FAO s'emploie à faciliter la réduction des incidences des systèmes agroalimentaires sur l'environnement dans la région, notamment par la promotion de la bioéconomie et la gestion efficace des **déchets agricoles**, du recyclage et des techniques de réutilisation.

42. Cette priorité régionale concerne en premier lieu *l'amélioration de la production, de l'environnement et des conditions de vie.*

Domaines prioritaires du Programme	Cibles des ODD	Domaines prioritaires régionaux
AP 1: L'innovation au service d'une production agricole durable	6.4	Favoriser des stratégies et des méthodes de pointe pour la gestion durable des terres et des ressources hydriques. Favoriser l'utilisation de la science et de l'innovation au service de l'accélération de la transformation des systèmes agroalimentaires.
AE 1: Systèmes agroalimentaires contribuant à atténuer le changement climatique et adaptés à ses effets	2.4 13.1 13.2	Renforcer et harmoniser les <b>politiques</b> afin d' <b>agir pour le climat</b> en toute connaissance de cause. Faciliter la généralisation de l'accès et de l'utilisation des informations et des services sur le climat et le financement de l'action climatique et du carbone.
AE 2: La bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables	12.4 12.5	Promouvoir la gestion efficace des <b>déchets issus de l'agriculture</b> en s'appuyant sur les principes de la bioéconomie. Renforcer les capacités permettant de réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement induits par les <b>organismes nuisibles et les pesticides</b> .
AE 3: Biodiversité et services des écosystèmes pour l'alimentation et de l'agriculture	2.5	Renforcer les capacités et les mécanismes permettant d'harmoniser les politiques visant à prévenir l'appauvrissement de la <b>biodiversité</b> et la dégradation des <b>écosystèmes agricoles</b> .
AV 4: Systèmes agroalimentaires résilients	1.5	Renforcement de la <b>capacité d'adaptation</b> , de l' <b>alerte rapide</b> , des mesures préventives, de la réduction des risques et des interventions face aux perturbations et aux crises.

## B. Accélérateurs et thèmes transversaux

43. Afin d'obtenir des progrès plus rapidement et d'amplifier les efforts déployés pour atteindre les ODD et concrétiser les *quatre améliorations*, la FAO inscrit, dans toutes les interventions liées à ses programmes, des accélérateurs<sup>7</sup> (technologies, innovation, données et compléments) et des thèmes transversaux (égalité des genres, jeunes, inclusion).

44. La priorité est donnée à l'intensification de l'utilisation de la science et de l'innovation et des activités intersectorielles en vue d'accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires dans la région par la mise en œuvre du plan d'action régional relatif à la science et à l'innovation.

<sup>6</sup> La *Stratégie de la FAO relative à l'intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture* est disponible à l'adresse <http://www.fao.org/3/ca7722fr/ca7722fr.pdf>.

<sup>7</sup> Le *Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO* est consultable en ligne à l'adresse <https://www.fao.org/3/cb7099fr/cb7099fr.pdf>.

45. Il est primordial d'accroître les capacités permettant d'utiliser les technologies de l'information et de la communication dans l'agriculture et l'accès **aux outils et aux services numériques**, notamment les informations et les services sur le climat, notamment au sein des populations rurales.

46. La FAO continue de porter une attention particulière à la mise en œuvre et au suivi des ODD; à la collecte et à l'utilisation de **données** qualitatives sur la structure des exploitations agricoles, les informations relatives aux marchés, la sécurité alimentaire et la nutrition; et à la gestion des ressources naturelles.

47. En ce qui concerne les **compléments**<sup>8</sup>, l'Organisation s'emploie à améliorer la gouvernance et à favoriser l'adoption de politiques et d'approches globales et durables relatives aux systèmes agroalimentaires, et facilite les dialogues sur les politiques fondées sur des éléments factuels au service d'une amélioration de la nutrition, de l'accès aux marchés et des moyens d'existence.

48. La FAO poursuivra son action déjà bien intégrée sur l'**égalité des genres** et sur l'emploi et l'autonomisation des femmes, notamment en facilitant l'accès à des analyses, à des connaissances et à des compétences intéressant particulièrement les femmes, afin d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques inclusives et adaptées aux différences de genre.

49. L'appui à l'autonomisation et à l'emploi des **jeunes** en zone rurale reste une priorité importante pour la FAO dans la région. Cet appui passe par la collecte de données factuelles et la mise à disposition d'une plateforme, le [forum régional pour les jeunes ruraux d'Europe et d'Asie centrale](#), permettant d'élaborer des politiques en toute connaissance de cause.

50. La FAO garantit l'**inclusion** en concentrant ses efforts sur une protection sociale tenant compte de la nutrition, sur la résilience et l'adaptation au changement climatique, sur l'appui aux politiques migratoires ordonnées et sur les emplois ruraux décentés afin de proposer des débouchés attrayants, notamment pour les jeunes, et ainsi de redynamiser les zones rurales.

### C. Stratégies et initiatives de la FAO

51. En 2024-2025, la FAO continuera d'amplifier les effets de son action dans les pays par la mise en œuvre de stratégies et d'initiatives institutionnelles dans la région.

52. La Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation et la Stratégie de la FAO relative au changement climatique 2022-2031 seront mises en œuvre au moyen de plans d'action régionaux, axés sur la promotion d'outils et de mécanismes permettant de mettre la science et l'innovation au service de l'accélération de la transformation des systèmes agroalimentaires, sur le renforcement et l'harmonisation des **politiques** afin d'**agir pour le climat** en toute connaissance de cause, et sur la facilitation de l'accès et de l'utilisation d'informations et de services sur le climat.

53. La FAO applique une approche conceptuelle pour mettre les données et les connaissances agricoles à la disposition de toutes les parties prenantes participant à la mise en œuvre de l'initiative Main dans la main dans la région afin d'accélérer la transformation agricole et la transformation rurale durable et de stimuler les investissements ciblés.

54. Au moyen des programmes «Un pays, un produit prioritaire» et Accélérateur de la transformation des systèmes agroalimentaires, la FAO appuiera le développement de produits agricoles spéciaux à l'échelle des pays, notamment l'instauration de chaînes de valeur alimentaires durables, en s'appuyant sur les enseignements tirés de la mise en œuvre régionale de la première phase du programme «Un pays, un produit prioritaire».

55. L'initiative 1 000 villages numériques mise en place dans la région a pour but de faciliter l'accès des populations rurales, en particulier les petits exploitants, les femmes et les jeunes, aux outils et aux services numériques. Il faut pour cela renforcer les capacités permettant d'appliquer des

---

<sup>8</sup> On entend par «compléments» la gouvernance, le capital humain et les institutions indispensables à une transformation inclusive des systèmes agroalimentaires.

technologies de l'information et de la communication à l'agriculture, mener des campagnes de sensibilisation et communiquer des informations.

56. En approfondissant la plateforme technique régionale sur l'agriculture verte, la FAO fait progresser l'apprentissage interrégional par la mise en commun des connaissances, la consolidation du répertoire des pratiques vertes et le renforcement des capacités au moyen de webinaires spécialisés, de voyages d'étude interrégionaux, de laboratoires d'innovation et de programmes pilotes sur le terrain.

#### **IV. Une FAO unie dans l'action**

57. Le programme de travail de la FAO et son portefeuille de projets dans la région s'inscrivent parfaitement dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, auxquels ils contribuent à l'échelle des pays par l'intermédiaire des cadres de programmation par pays. Ces cadres sont liés aux priorités sous-régionales et régionales et reposent sur les DPP du Cadre stratégique de l'Organisation, facilitant la concrétisation des ODD.

58. Une place privilégiée sera donnée au renforcement de l'approche programmatique, au moyen des compétences spécialisées de la FAO en matière de nouvelles interventions multidisciplinaires et de l'intégration des portefeuilles toujours plus importants du Fonds pour l'environnement mondial et du Fonds vert pour le climat. Les produits seront formulés sous la forme de programmes de travail (programmes prioritaires régionaux) conformes aux *quatre améliorations* et aux DPP pertinents afin d'assurer une mise en œuvre cohérente et globale des domaines d'action privilégiés de chacune des priorités régionales.

59. Un cadre amélioré de suivi des résultats est mis à l'essai dans la région en vue de renforcer la gestion axée sur les résultats. L'accent sera mis sur l'approfondissement des capacités des bureaux de pays en matière de mise en œuvre des programmes de terrain et d'atténuation des contraintes d'exploitation, à l'aide de solutions novatrices et d'approches de gestion.

60. Les partenariats avec des institutions financières internationales, le secteur privé, des organisations de la société civile, des organismes de recherche et des universités gardent toute leur importance, compte tenu de la présence limitée du Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale dans les pays.

61. La FAO poursuivra sa collaboration et ses partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies, en accordant une large place au partenariat conclu dans le cadre du Groupe quadripartite régional «Une seule santé» et à la coalition thématique sur les systèmes alimentaires durables.

62. La région Europe et Asie centrale est devenue l'une des régions pilotes pour l'adoption du nouveau Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable dans le cadre de la réforme des Nations Unies. En effet, 12 pays suivent actuellement la première génération du cycle de ce nouveau Plan-cadre.